

Mairie de Dénat
1 Place de la Mairie
81120 DENAT

Tél : 05 63 56 66 76
Fax : 05 63 47 57 72
mairie.denat@wanadoo.fr

Le secrétariat de la mairie
est ouvert :
- le mardi de 14h à 18h,
- le jeudi de 9h à 12h,
- le vendredi de 14h à 17h.

URGENCES

Gendarmerie de Réalmont
05 63 79 26 80

Pompiers : 18

SAMU : 15

DANS CE

BULLETIN :

Le mot du maire... 1

Une nouvelle
équipe ! 2

Les commissions
communales 3

Dénat se met à la
page... web 3

Une nouvelle façon
de communiquer 4

Las novèlas del país...

BULLETIN N° 1

AVRIL - MAI 2014

Le mot du maire...

Remercier les électeurs dénatois de la large confiance accordée, dès le premier tour, à toute l'équipe que j'ai eu l'honneur de conduire peut paraître à la fois banal et bien normal, pourtant cette marque de confiance revêt pour moi une dimension particulière et me touche profondément.

Je veux aussi remercier le maire et les élus sortants pour le travail accompli lors des précédents mandats ainsi que la liste concurrente aux élections municipales pour la qualité de la campagne électorale et bien sûr, mes compagnons de liste pour la confiance qu'ils m'ont et continuent à m'accorder.

Un mois après, loin des premières péripéties, c'est avec beaucoup de détermination mais aussi d'humilité que j'exerce cette nouvelle fonction de maire avec un Conseil municipal rassemblé et uni dans une même dynamique.

Dans un contexte économique et budgétaire difficile, je mesure pleinement la responsabilité qui est la nôtre et les enjeux qui attendent notre village.

La mission d'un maire et de tout élu local est avant tout, je crois, une mission de proximité. Si nous avons la charge d'anticiper et de préparer l'avenir de notre commune, nous avons aussi le devoir de répondre aux préoccupations et aux besoins immédiats de nos concitoyens.

D'ores et déjà les conseillers municipaux, adjoints et moi-même sommes au travail, dans un esprit de responsabilité, d'écoute et de rigueur. Rapidement de nouveaux moyens de communication sur notre commune viendront vous apporter toute l'information nécessaire au suivi de notre action.

Nous saurons mériter votre confiance. Merci encore.

Dominique SANCHEZ



M. Dominique SANCHEZ,
maire de Dénat.



M. SANCHEZ recevra, **en mairie et sur rendez-vous**, les personnes qui souhaitent le rencontrer **les vendredis après-midi et samedis matin**.

Merci de bien vouloir contacter Madame LAMY, secrétaire de mairie, pour prendre rendez-vous.

79,7 % de
participation aux
élections
municipales sur la
commune de Dénat.

Une nouvelle équipe !

Le dimanche 23 mars, parmi les 583 personnes inscrites sur les listes électorales de Dénat, 465 se sont déplacées jusqu'au bureau de vote pour participer à l'élection de cette nouvelle équipe.

Le vendredi 28 mars, les nouveaux élus se sont réunis afin de procéder à l'élection du **maire** : **M. Dominique SANCHEZ**, 56 ans, conseiller municipal sortant et agent de préfecture, et à celle de ses adjoints.



M. Rino GATEFIN, 57 ans, technicien principal au service agriculture et forêt, a été élu au poste de **1er adjoint**.

M. Gilles MOLINIER, 44 ans, conseiller municipal sortant et exploitant agricole, a été élu au poste de **3ème adjoint**.



Mme Michelle SINTÈS, 54 ans, chirurgien dentiste, a été élue au poste de **2nd adjoint**.



Le reste de l'équipe est composé de :



- **M. Arnaud CALAS**, 38 ans, conseiller municipal sortant et artisan.



- **Mme Céline PERRETTE**, 36 ans, commerçante.

- **M. Jérôme RAYNAL**, 41 ans, conseiller municipal sortant et conducteur de travaux.



- **Mme Anne GRAS**, 37 ans, préparatrice en pharmacie.



- **Mme Marie ESTÉVENY**, 31 ans, professeur de mathématiques dans le secondaire.



- **Mme Catherine BARTHE**, 53 ans, commerçante.



- **M. Damien RIVES**, 34 ans, Gérant d'une société.



- **M. Patrick ANDRAL**, 44 ans, artisan.



Mmes Doris HUCHÉDÉ et Florence BRUNIER ont démissionné de leurs fonctions le dimanche 30 mars.

La gestion de la commune sera donc effectuée par les treize conseillers municipaux restants.



- **M. Patrick VIGNE**, 41 ans, Représentant de commerce.

Une équipe
rajeunie et
motivée qui a
envie de s'investir
pour le bien de la
commune.

Les commissions communales

Le 16 avril 2014, le conseil municipal a élu à l'unanimité les membres des différentes commissions communales.

Conformément à la loi, les membres de la commission Appel d'offres ont été élus à bulletin secret.

Les trois titulaires sont Patrick ANDRAL, Jérôme RAYNAL et Damien RIVES.

Leurs suppléants respectifs sont Michelle SINTES, Catherine BARTHE et Céline PERRETTE.

Le maire, Dominique SANCHEZ, est président de droit de la commission. Son suppléant est son premier adjoint : Rino GATEFIN.

Voici la composition des autres commissions communales :

Finances : Catherine BARTHE, Dominique SANCHEZ, Michelle SINTES et Patrick VIGNE.

Communication : Arnaud CALAS, Marie ESTEVENY, Anne GRAS, Céline PERRETTE et Damien RIVES.

Scolarité : Arnaud CALAS, Anne GRAS et Céline PERRETTE.

Vie associative et citoyenne : Céline PERRETTE, Michelle SINTES et Patrick VIGNE.

Travaux : Patrick ANDRAL, Rino GATEFIN,

Gilles MOLINIER et Jérôme RAYNAL.

Petite enfance : Catherine BARTHE, Dominique SANCHEZ, Marie ESTEVENY et Anne GRAS.

Urbanisme : Catherine BARTHE, Arnaud CALAS, Gilles MOLINIER, Jérôme RAYNAL, Dominique SANCHEZ et Michelle SINTES.

Correspondant défense : Rino GATEFIN.

Délégué Sécurité Routière : Rino GATEFIN.

Syndicat du Dadou : Rino GATEFIN et Damien RIVES.

Syndicat électrification Fauch I : Arnaud CALAS et Dominique SANCHEZ.

Les membres du Centre Communal d'Action Sociale seront élus lors du prochain conseil municipal.

En effet, nous devons trouver quatre représentants associatifs :

- un représentant des associations familiales,
- un représentant des personnes handicapées,
- un représentant des personnes retraitées,
- un représentant des associations d'aide à l'insertion professionnelle.

Nous élirons également les membres de la commission Impôts lors du prochain conseil.

**Des commissions
communales pour
se répartir le
travail et ne pas
s'éparpiller...**



L'église Notre Dame de l'Assomption à Dénat

**Prochainement,
un site internet
pour la
commune afin
d'avoir un
accès
permanent aux
informations.**

Dénat se met à la page... web

La commune de Dénat désire se doter de son site internet officiel.

Celui-ci permettra entre autres :

- d'avoir un accès permanent aux informations de la vie pratique (les coordonnées de

la mairie et des associations, les services proposés et leurs tarifs...)

- de relayer l'affichage en mairie,
- de consulter le calendrier des manifestations à venir...

Une nouvelle façon de communiquer

En supplément du bulletin annuel municipal, le conseil municipal envisage d'adresser à ses administrés une lettre d'information dont la fréquence de parution sera fonction des actualités de la commune.

Cette lettre sera diffusée aux dénatois qui auront manifesté leur intérêt.

Elle se déclinera sous deux formats :

- Un format informatique, via les adresses électroniques de chacun.
- Un format papier pour celles et ceux n'ayant pas d'accès à l'informatique.

Nous vous demandons de privilégier le format informatique, dès que cela est possible, afin de limiter l'impact économique pour la commune et d'utiliser un moyen plus écologique.

Le fait de connaître vos adresses mail nous permettra aussi d'être plus réactifs et de pouvoir vous transmettre rapidement des informa-

tions ou alertes vous concernant (alertes grand vent, alerte crues...).

A cet effet, nous vous demandons de retourner le coupon réponse ci-dessous, à la mairie :

- soit par courriel, en le scannant :
mairie.denat@wanadoo.fr
- soit par courrier :

Mairie de Dénat
Commission communication
1 Place de la Mairie
81120 DENAT



La commission communication

COUPON RÉPONSE

À retourner à la mairie de Dénat



NOM Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Adresse électronique :

Je souhaite recevoir les lettres d'information du conseil municipal : Par courriel

Par courrier

Signature :